

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit de la mise à disposition gratuite, comme cela arrive quasiment à chaque Conseil municipal, du Palais des Sports pour des associations. Avis favorable de la Commission.

M. HUGUET Patrick : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous ne sommes bien évidemment pas contre, les mises à disposition du Palais des Sports de Gerland, que nous votons régulièrement d'ailleurs.

Par contre, pour le cas présent, nous sommes surpris par l'heureux télescopage calendaire entre une élection municipale toute proche et le jubilé d'un sportif qui, depuis juin 2012, déclare dans les médias qu'il est honoré de savoir que vous pensez à lui pour être sur vos listes et même, éventuellement, prendre la place de Thierry Braillard.

M. LE MAIRE : On ne peut pas le sanctionner pour cela !

M. HUGUET Patrick : Attendez la fin de mon intervention, Monsieur le Maire !

N'y a-t-il pas là, indirectement, usage des moyens municipaux au profit d'un candidat ? Réintégrerez-vous le coût de cette prestation, en partie financée par la ville, dans vos comptes de campagne ? Il y a eu d'ailleurs sur Internet, un média lyonnais qui cite ce sportif comme le prochain Adjoint aux Sports au Maire de Lyon.

Ces questions m'amènent naturellement à revenir sur la présentation récente de votre comité de soutien, qui a d'ailleurs été diversement appréciée par une partie de la presse locale.

Nous trouvons particulièrement surprenant que des personnes, non pas «acteurs de la ville», comme ils se plaisent à le dire, mais plutôt «acteurs de l'action municipale», prennent position dans le débat politique pour vous soutenir, alors que la plupart ont un lien de subordination direct ou indirect avec les finances de la ville. Que ce soit par leur salaire, par les subventions accordées ou encore les délégations assurées, tous sont d'une certaine façon vos obligés.

Sur les vingt premiers noms parus, nous avons pu constater en lisant la presse locale, que la moitié avait ce lien de subordination. Que ce soit M. Dorny, Directeur de l'Opéra de Lyon (16,6 M€ d'aide de la Ville en 2012), ou le chef de file de ce comité de soutien, M. Vincent Carry, actionnaire de la SAS Transmission qui gère pour la Ville la délégation de service public du Transbordeur, mais également Directeur d'Arty Farty, Association qui a perçu près de 370.000 € en 2012. Même chose pour Mme Dor, Présidente de la MJC Perrache, qui vient d'hériter d'un bâtiment flambant neuf (5,2 M€) et dont la structure a été subventionnée en 2012 à hauteur de 380.000 €

Ce n'est guère mieux dans la deuxième liste parue récemment : M. Decitre, six marchés publics en cours avec la ville, différents architectes travaillant en lien avec la ville, la Communauté urbaine ou les HCL : Jean-Yves Arrivetz, qui aurait rénové votre bureau, Albert Constantin, en charge du projet Hôtel Dieu, Bertrand Delagarde pour la ZAC du Bon Lait, Bruno Dumetier, en charge des Rives de Saône et de l'esplanade du Palais de Justice ou encore Cyrille Bonin, gestionnaire du Transbordeur (il est Président de la SAS Transmission). Je pourrai aussi citer Mme Dominique Hervieu, Directrice de la Maison de la Danse, qui porte le projet d'une reconstruction de cet équipement sur Confluence, pour un coût de 100 M€ plus un certain nombre, une majorité, de présidents d'associations qui bénéficient de subventions de la ville.

Toutes ces personnes sont respectables et qualifiées dans leur domaine de compétence, nous ne le mettons pas en doute. Mais, lorsqu'on découvre une telle imbrication, on peut se demander s'ils vous soutiennent parce qu'ils dépendent professionnellement de vos choix et de votre volonté, ou alors s'ils travaillent directement ou indirectement pour la ville ou ses satellites, du seul fait de leur orientation politique.

M. SECHERESSE Jean-Yves : Il faut leur demander !

M. HUGUET Patrick : Je vous le demande à vous, vous allez me répondre Monsieur Sécheresse ! Cela ne sert à rien de crier fort.

Certains mauvais esprits pourraient s'interroger de savoir s'il s'agit pour vous, comme pour eux, d'un retour sur investissement ? Cette situation est désagréable et nous laisse une mauvaise impression, même si nous ne mettons pas en cause l'honnêteté intellectuelle de ces signataires.

Pour ma part, j'estime que le devoir de réserve qui s'applique aux fonctionnaires, devrait être étendu aux responsables des satellites de la Ville. D'ailleurs, je serais heureux de connaître votre réaction si ces soutiens s'étaient manifestés à l'égard de l'un de vos adversaires. Je pense que la sanction aurait été immédiate.

Je pars du principe que quand ça bouge de l'autre côté, c'est que j'ai touché juste ! Donc, continuez à vous agiter ! Plus vous allez bouger, plus cela voudra dire que j'ai touché juste ! Parce que ce qui n'a pas d'importance et auquel on ne croit pas, cela ne déclenche pas de réaction !

Bien évidemment, tout le monde peut avoir un engagement politique, c'est en revanche autre chose de le porter sur la place publique, surtout quand l'indépendance de cet engagement peut être mise en doute.

Je respecte profondément l'engagement des uns et des autres et en particulier, celles et ceux qui le font dans le monde associatif, mais j'aurais une question très simple à poser à ces responsables associatifs qui prennent parti pour X ou Y, en faisant étalage de leur fonction associative : ont-ils mandat de leur assemblée générale, ou de leur conseil d'administration pour le faire ? Car en le faisant, ils n'engagent pas simplement leur personne, mais également la structure associative qu'ils président et tous les membres de ces associations.

Pour finir, Monsieur le Maire, je vous demanderai de me préciser pour le dossier 5990, d'attribution d'une subvention de 5.000 € à l'Association Carré-Romarin, si cette Association de commerçants est bien présidée par la dame qui est en première page de votre comité de soutien ? Je vous remercie.

Je ne veux pas citer son nom, mais vos services, vos collaborateurs, sont là pour vous le dire et je vous demande de me répondre : est-ce que l'Association Carré-Romarin est présidée par la dame qui préside l'Association pour laquelle vous nous demandez de voter 5.000 € de subvention ce soir ?

M. LE MAIRE : Monsieur Braillard, vous voulez répondre sur la première partie, je répondrai peut-être sur la seconde ?

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur Huguet, je suis un peu gêné par votre intervention, même si mon propos vous allez le trouver un peu dur, je trouve votre intervention assez insultante, vis-à-vis de deux personnes que je vais citer.

Une que vous connaissez bien et je ne sais pas dans quel comité de soutien elle sera, c'est celle de Robert Batailly, qui était présent à cette journée de gymnastique, qui est Président d'honneur de la convention gymnique de Lyon...

Si vous voulez qu'on vous écoute, écoutez les réponses !

... et puis M. Mérieux, Pascal Mérieux, vous voyez vous ne le connaissez pas, qui n'apparaît pas d'ailleurs dans le comité de soutien, qui est le Président de la Convention gymnique de Lyon et qui est la personne qui a organisé ces deux journées au Palais des Sports de Lyon : la première journée qui était une journée d'initiation, où plus de 500 jeunes Lyonnais sont venus faire de la gymnastique. La deuxième journée qui était composée en deux parties : une première partie « compétitions », où plus de 800 compétiteurs sont venus dès 9h le samedi, avec c'est vrai, en finalité, un magnifique show dédié à Yann Cucherat, qui n'est que membre de la Convention gymnique de Lyon, il est licencié.

Il me semble qu'on n'a pas à demander quand on est licencié, l'autorisation au Conseil d'administration de l'association à laquelle on participe, pour faire quoi que ce soit dans la vie, cela s'appelle « la liberté ». Monsieur Huguet, si Yann Cucherat, demain, a envie de s'engager en politique, c'est sa liberté ! A aucun moment, il n'a besoin d'avoir l'aval du Comité directeur du Conseil d'administration de la Convention gymnique de Lyon.

Il faut être précis, parce que vos attaques sont tellement perfides, qu'on est obligé d'être précis, pour éviter qu'il n'y ait le moindre quiproquo ou la moindre confusion.

Donc, c'est la Convention gymnique qui a souhaité disposer du Palais des Sports et comme vous l'avez dit, comme nous le faisons pour de nombreuses associations, c'est à partir de là, la gratuité du Palais des Sports qui est donnée, sauf d'ailleurs, pour votre parfaite information, pour le nettoyage du Palais des Sports qui revient à l'association utilisatrice, ce qui a été le cas pour cette journée de la Convention gymnique, comme c'est le cas pour toutes les associations.

Donc, la réponse elle est très simple : c'est qu'en plus la Convention gymnique a réalisé une journée magnifique, avec une soirée de rassemblement de tout le monde de la gymnastique française ; il y avait plus de 17 médaillés, athlètes médaillés qui étaient venus de la France entière à cette invitation. Tous les clubs lyonnais de gymnastique, Lyon Gym, la Convention gymnique qui était organisatrice, les Lucioles...

Je sais que ma réponse vous déçoit. Elle vous désespère, mais c'est la réalité. Tous les clubs étaient là pour fêter cet événement et je peux vous dire qu'il y avait 6000 personnes qui ont passé une soirée magnifique et qui montre que le sport à Lyon sait faire des soirées, des événements de très grande qualité et ont honoré Yann Cucherat qui depuis 1992 fait briller cette ville au plus haut niveau. Et je crois que c'était la moindre des choses que son club lui organise un jubilé et c'est la raison pour laquelle c'était la fin de cette magnifique soirée qui était à la fois un magnifique week-end pour la gym et pour le sport lyonnais.

M. LE MAIRE : Quelques mots, d'abord pour dire qu'évidemment je suis toujours comme je vous l'ai dit tout à l'heure, totalement Maire de Lyon, donc la campagne électorale commencera dans quelques temps et donc, cela se verra quand on sera en campagne électorale. Pour le moment, je vois bien qu'il y a des gens qui sont sur des comités d'appel, mais on verra les choses.

Je dois dire, pour répondre à l'interpellation de M. Huguet, je m'interrogeais sur la personnalité de Yann Cucherat. On s'interroge quand même sur qui on va mettre sur les listes, même si ce n'est pas encore le moment de le décider.

Et là, je dois dire que j'ai été bluffé par la soirée qui a été organisée. C'était fantastique. Il y avait les gymnastes de la France entière qui étaient présents. Ils ne sont pas payés par la Ville de Lyon ceux-là ! Il y avait tous les anciens champions du monde, tous les anciens champions d'Europe, ils étaient tous venus pour Yann Cucherat.

Vous voyez, c'est ce que vous ne comprenez pas, je crois. Vous ne comprenez pas comment cette ville fonctionne, qu'effectivement il y a des milliers d'acteurs de la ville et c'est parce qu'au cours de ces années, nous avons gagné leur confiance, qu'aujourd'hui, sans doute, ils se manifestent.

Vous parlez de « Serge Dorny ». Serge Dorny a annoncé qu'il partait ailleurs. Donc, il pourrait se dire, je pars ailleurs, je n'ai plus rien à faire de la ville, elle se débrouille, je m'en vais ailleurs. Mais la qualité des relations, la qualité de la politique que nous avons menée avec l'Opéra de Lyon, la qualité d'une politique en liaison avec les quartiers où il a essayé de changer l'Opéra de Lyon, où il en a fait à la fois un des plus beaux Opéra d'Europe, et en même temps où il a noué des relations sociales, c'est cela qui fait effectivement l'engagement.

Quand Alexis Jenni s'engage, il ne le fait pas parce qu'il est stipendié par la Ville de Lyon. Je regrette que la presse n'ait pas mentionné la présence d'Eric Emmanuel Schmitt, très bel écrivain, auteur de « la dame en rose »...

M. HUGUET Patrick : Monsieur le Maire pas toujours...

M. LE MAIRE : ...pas toujours tout le temps, magnifique, il est payé par la Ville de Lyon. Non. Simplement ils sentent qu'effectivement il y a une vision, une politique, je dirai même qu'il y a un amour de cette ville. Et c'est pour cela qu'ils s'engagent.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)